



à 16ans peut on obliger un enfant de vivre avec un parent

Par **yanick**, le **15/01/2008** à **17:01**

ma petite fille de 16 ans ne veut plus vivre chez son père à cause de sa belle mère qui l'insulte en lui disant quelle est une merde. Elle est retourner vivre chez sa mère mais son père veut l'obliger à retourner chez lui, car il avait obtenu sa garde que risque ma petite fille je crains quelle ne fasse une bêtise si on l'oblige merci de bien vouloir me répondre

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **16/01/2008** à **10:46**

Bonjour,

Je pense que la mère peut engager une procédure pour voir modifier la fixation de la résidence par le juge.

Si l'intérêt de l'enfant est de vivre chez sa mère, le juge changera sa résidence.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY
www.etcheverry-avocat.com